



VINCI

COMMUNIQUE DE PRESSE

QU'EST IL ARRIVE SUR LES TRAVAUX DE L'AUTOROUTE A 20 ENTRE MONTAUBAN ET CAUSSADE ?

Depuis le 29 août 2016 et jusqu'au 02 décembre 2016, ASF, Autoroutes du Sud de la France, rénove intégralement 20 Km de chaussées, dans les deux sens entre CAUSSADE et AUSONNE, au nord de MONTAUBAN. Au total 41000,00 tonnes d'enrobés devront être mis en œuvre pour un investissement de 3,8 millions d'Euros, ce chantier a été confié, après appel d'offre, à l'entreprise EUROVIA, filiale du groupe VINCI (source : communiqué de presse de VINCI AUTOROUTES du 29 août 2016).

Dans ce même communiqué de presse, VINCI-AUTOROUTE écrit :

« Une attention particulière sera portée à la sécurité des intervenants, avec la présence permanente d'un responsable sécurité et la mise en œuvre de la démarche « maîtrise d'ouvrage zéro accident »....

« VINCI AUTOROUTE met tout en œuvre pour que ces opérations se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité.... ».

Jusque là, rien de particulier, si ce n'est qu'un accident du travail soit survenu le 17 octobre 2016 sur ce chantier. Le collectif des syndicats CGT du groupe VINCI a été alerté de cet accident grave en dehors de toute information officielle du CHSCT-ASF. En effet, selon les seules informations que nous avons pu collecter sur demande de nos représentants chez ASF, le régleur d'une raboteuse de l'entreprise EUROVIA, très proche de la retraite, s'est fait rouler sur les jambes par une chenille de l'engin. Transporté à l'hôpital sur Bordeaux, Il a été amputé d'une jambe et on ne sait pas ce qu'il en sera de la seconde.

Quand nous avons voulu en savoir plus, qu'elle ne fut pas notre surprise de constater qu'aucun article relatant cet accident ne figurait dans la presse et surtout qu'aucun de nos

représentants du personnel ne pouvait nous apporter plus de précision sur le sujet, que cela soit dans l'entreprise sous-traitante ou dans l'entreprise donneuse d'ordre.

Ce manque d'information, nous amène à nous poser plusieurs questions.

Les autoroutes seraient-elles des zones à part où l'information ne peut être délivrée que par ou sur bon vouloir des omnipotentes entreprises concessionnaires ?

Au regard d'une telle omerta, on peut légitimement, se demander quelles étaient les conditions de travail et d'organisation du chantier, notamment en termes de temps de travail ?

En effet, à peine une semaine avant cet événement, un de nos représentants syndicaux avait alerté la direction des ressources humaines de l'entreprise EUROVIA sur l'existence de problèmes concernant des temps de travail ne respectant pas les règles légales. On se demande encore ce qu'a réellement fait la direction sur ce chantier ?

Que faisait le responsable sécurité des ASF qui, selon les propres engagements de VINCI-AUTORUTES dans son communiqué de presse cité plus haut, était sensé assurer une présence permanente ?

Est-il normal que nos professions continuent à payer un tribut aussi lourd, un mort par jour travaillé, dans le cadre de leur mission d'intérêt général qu'est l'aménagement du territoire, et que cela se fasse dans l'indifférence la plus totale ?

Est-il normal que la seule réaction du gouvernement face à de telles situations soit de poursuivre les représentants de notre syndicat devant la justice, avec des réquisitoires iniques, quand nous cherchons à faire avancer, pacifiquement, les revendications des salariés, donc les nôtres sur la pénibilité ?

Est-il normal que les salariés des autoroutes et ceux de leurs sous-traitants soient, de plus en plus exposés aux accidents du fait d'une politique infernale de destruction des emplois induisant évidemment une baisse drastique et continue des effectifs pour satisfaire l'avidité et la cupidité des actionnaires de VINCI et consorts ?

Comment peut-on penser que le fait de confier la gestion des missions d'intérêts publics à des sociétés privées, qui n'ont pour seule ambition que de pouvoir verser des dividendes de plus en plus importants à leurs actionnaires, serait plus bénéfique pour l'intérêt général ?

En conclusion, les salariés du groupe VINCI exigent de pouvoir travailler dans des conditions de travail dignes du 21^e siècle, avec des salaires leur permettant de vivre dans des conditions décentes, de pouvoir partir à la retraite à 55 ans dans un état de santé leur permettant de vivre quelques années et d'avoir des conditions financières leur permettant d'en profiter un tant soit peu.

Sans les salariés qui œuvrent quotidiennement dans les entreprises telles que les nôtres, pas de route, pas de bâtiment, pas d'aménagement du territoire et pas de bon fonctionnement des délégations de services publics !!!!!